

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Commission
Consultative des
Services Publics
Locaux- Election des
représentants du
Conseil Municipal**

N° D_25_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND-BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1413-1 ;

Il y a lieu après, d'une part l'élection municipale du 15 mars 2026 et d'autre part l'élection du Maire et de ses Adjointes le 21 mars 2026, de procéder à l'élection des diverses délégations du Conseil Municipal.

Il convient d'élire les dix (10) membres du Conseil municipal, parmi lesquels cinq (5) titulaires et cinq (5) suppléants, qui seront appelés à siéger au sein de la Commission consultative des services publics locaux, présidée de droit par Monsieur le Maire ou son représentant.

1) Membres de l'Assemblée délibérante :

Président : M. James CHÉRON ou son représentant M. Sofiane REGUIG

Membres titulaires :

- Mme Paula CAMACHO
- Mme Mariane YANGO LONGUET
- M. Christophe ESPARRAGA
- M. Gilles ASFAUX
- M. Hervé DEYDIER

.../...

DATE  
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35

**Membres suppléants :**

- Mme Virginie RICHARD
- Mme Béatrice CORNEILLAN
- M. Eren CELIK
- M. Dan BOURDY
- Mme Marie-Laure DESANTE

**2) Représentants d'associations locales :**

- Association Belle Feuille
- Les amis du Conservatoire
- A.S.A.M (Association Sportive Amicale Montereau)
- CSM (Club Sportif Monterelais)
- Comité de la foire
- Association des commerçants de Montereau

**Considérant qu'aucune autre liste n'a été déposée :**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission consultative des services publics locaux, et à main levée sur la base de l'acceptation de l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Premier tour de scrutin :

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 35

La liste est donc déclarée élue.

La commission consultative des services publics locaux est donc composée ainsi :

Président : M. James CHÉRON ou son représentant M. Sofiane REGUIG

**1) Membres de l'assemblée délibérante**

**Membres titulaires :**

- Mme Paula CAMACHO
- Mme Mariane YANGO LONGUET
- M. Christophe ESPARRAGA
- M. Gilles ASFAUX
- M. Hervé DEYDIER

**Membres suppléants :**

- Mme Virginie RICHARD
- Mme Béatrice CORNEILLAN
- M. Eren CELIK
- M. Dan BOURDY
- Mme Marie-Laure DESANTE

.../...

2) Représentants d'associations locales :

- Association Belle Feuille
- Les amis du Conservatoire
- A.S.A.M (Association Sportive Amicale Montereau)
- CSM (Club Sportif Monterelais)
- Comité de la foire
- Association des commerçants de Montereau

**Conformément** au Code Général des Collectivités Territoriales, seuls ces représentants ont voix délibérative.

Toutefois, en fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHÉRON